



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2007-1662-S DESERB 85-ST

Maisons-Alfort, le 01 octobre 2008

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande de changement mineur de composition de la préparation
phytopharmaceutique DESERB 85-ST(numéro d'intrant :9100423)**

Dans le cadre de la convention-cadre relative au transfert par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) des demandes antérieures à la date d'entrée en vigueur du décret n°2006-1177 du 22 septembre 2006, l'Afssa a examiné un dossier, déposé initialement à la Direction Générale de l'Alimentation par ZEP INDUSTRIES, de demande de changement mineur de composition de la préparation phytopharmaceutique DESERB 85-ST.

Considérant que l'autorisation de mise sur le marché de la préparation DESERB 85-STa été retirée le 28/11/2007, la demande présentée par ZEP INDUSTRIES est considérée comme non recevable.

Pascale BRIAND